



WWW



Internet transformera-t-il notre démocratie?

Aujourd'hui, Internet joue un rôle marginal pour les processus décisionnels de la démocratie directe. Mais un changement fondamental pourrait s'opérer ces prochaines années – et les conséquences pour le système politique sont imprévisibles.

La démocratie directe est profondément ancrée en Suisse. Peu de pays au monde permettent à leurs citoyens de participer directement à la prise de décisions sur un nombre aussi élevé de questions politiques, si bien que les votants suisses considèrent qu'il est naturel d'être appelés aux urnes tous les trois ou quatre mois. Cependant, il est surprenant que les élections et votations continuent à se baser sur des formes traditionnelles de communication. Les votants expriment leur opinion soit directement aux urnes, soit par vote par correspondance. Pour la prise de décision, les moyens d'information éprouvés fournis par le gouvernement, par exemple le matériel de vote imprimé, jouent encore un rôle central. Alors que les autorités publient toujours davantage d'informations sur Internet avant des votations, ces textes sont souvent des versions PDF de documents imprimés. Quant aux partis et aux associations, ils hésitent toujours à utiliser Internet pour leurs campagnes électorales. Nous sommes donc très loin, en Suisse, d'une campagne électorale en ligne ressemblant à celle réalisée par Barack Obama pour l'élection à la présidence des Etats-Unis, en 2008.

Le rôle mineur d'Internet pour la politique suisse est d'autant plus surprenant que la Suisse dispose d'une densité d'ordinateurs élevée en comparaison internationale et que la popula-

tion utilise aujourd'hui les services Internet dans plusieurs autres domaines pour la vie de tous les jours. Il faut néanmoins envisager que le domaine e-gouvernement connaîtra un essor important ces prochaines années et que notamment le vote électronique s'établira comme forme reconnue de votation. Certains citoyens ayant le droit de vote dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Zurich peuvent dès aujourd'hui voter par Internet. Jusqu'en 2015, l'accès à ce canal de votation devra être ouvert aussi à tous les Suisses de l'étranger.

Evaluer les conséquences

Depuis plusieurs années, le groupe de travail e-society de la Commission ICT de la SATW se penche sur le rôle joué par les nouveaux médias au sein des affaires politiques quotidiennes et sur les conséquences possibles pour la société. Dans le cadre d'un atelier intitulé « Digital Inclusion: Direct Democracy & e-Participation » qui a eu lieu en mars 2009, le groupe de travail a abordé les modalités d'une intégration des nouveaux médias et technologies de communication dans les processus décisionnels et les conclusions qu'il est possible d'en tirer pour les différents acteurs et leurs applications. L'atelier a révélé qu'un grand travail de fond reste encore à accomplir dans bien des domaines.



Beaucoup d'affirmations – peu d'expériences validées et de connaissances reconnues

Un besoin fondamental de recherche en matière d'e-démocratie

Internet possède-t-il un effet égalisant dans la compétition entre les forces politiques? Favorise-t-il la participation politique directe des citoyennes et citoyens? Et quelles sont les caractéristiques d'une application d'e-participation réussie? Nous ne possédons que des ébauches de réponses à ces questions.

A l'heure actuelle, il est difficile de prévoir dans quelle mesure les nouveaux médias et méthodes de communication transformeront les processus décisionnels politiques dans les années à venir. Nous constatons aujourd'hui une augmentation de l'offre de services et d'informations électroniques. En outre, l'Etat soutient activement le développement de nouvelles applications d'e-gouvernement (en fait davantage en cyber-administration). Bien que les décisions démocratiques directes constituent un élément essentiel de notre pays, l'Etat ne se préoccupe que peu des conséquences possibles de cette évolution pour la société. Mais cette réflexion est devenue indispensable, car les nouveaux moyens de communication pourraient modifier non seulement l'émergence d'opinions des citoyennes et citoyens, mais permettre aussi de nouvelles formes possibles de participation politique. Ils présentent donc un potentiel d'influencer les structures du pouvoir au sein du système politique. Plusieurs exemples, dont la campagne «Bye Bye Billag» et l'initiative organisée contre Esther Maurer, directrice de la police de la ville de Zurich, montrent l'énorme potentiel en particulier des applications Web 2.0 et des réseaux sociaux, de même que les défis qu'ils sont susceptibles de poser à la démocratie.

Changement culturel

L'effet des nouveaux médias ne fait l'objet que de diverses thèses pour lesquelles aucune preuve scientifique n'a encore pu être fournie. On présume par exemple qu'Internet possède un effet égalisant sur la lutte politique parce que les moyens financiers revêtent une importance moindre dans l'espace virtuel que dans les campagnes électorales conventionnelles. Ainsi, les partis et parties prenantes bénéficieraient tous de chances

égales. Une deuxième thèse postule qu'Internet permettrait aux citoyennes et citoyens de mieux se faire entendre par voie directe dans le débat politique, ce qui réduirait l'importance des partis, des associations et des organisations d'intéressés.

Le degré de validité de ces thèses est difficile à trancher. L'observation de cette évolution n'est pas systématique et la recherche n'en est qu'à ses débuts. La banque de données disponible pour le vote électronique par exemple comprend les réponses de quelques centaines de personnes interrogées après la votation électronique seulement: une base restreinte et pas suffisamment diversifiée pour un travail scientifique. La société est en pleine transformation culturelle et Internet commence à jouer un rôle toujours plus important dans un domaine essentiel de la vie – mais l'Etat semble ignorer ce fait.

Une utilité supplémentaire reconnaissable

Dans le cadre de l'atelier, les participants ont tout d'abord cherché à obtenir une vue d'ensemble des activités de recherche au niveau européen. Le Conseil européen a par exemple financé toute une série de projets visant à établir les règles de «best practices» pour le domaine de l'e-gouvernement – un travail à pièges puisque les bases méthodologiques pour une évaluation correcte de projets d'e-gouvernement font défaut. Toutefois, les études disponibles permettent de tirer quelques conclusions. Elles révèlent entre autres que ce ne sont pas systématiquement les projets les plus onéreux qui produisent le plus d'effet, mais plutôt ceux qui apportent une utilité supplémentaire immédiate pour les citoyennes et citoyens.



A ce sujet, les frais d'apprentissage imposés par la première génération de projets d'e-participation ont été très élevés. Une erreur majeure fréquemment commise était d'investir le plus gros des finances dans la technique, au détriment de la communication et des relations publiques, qui ont été négligées. L'ancrage nécessaire à la réussite auprès de la population n'a donc pas pu être atteint.

Comblers les fossés numériques

Le succès des applications d'e-participation est aussi tributaire des fossés numériques qu'il s'agit de combler au sein de la société. Concrètement: l'accès est-il disponible aussi aux personnes handicapées ou âgées? Les couches sociales peu impliquées dans les études peuvent-elles être atteintes? Les personnes peu expérimentées en matière d'Internet sont-elles capables de manipuler les applications en question? Ce fossé cognitif («Learning divide») est souvent sous-estimé. Des études montrent qu'un nombre surprenant de personnes ne maîtrisent pas les éléments basiques d'Internet. En outre, les citoyennes et citoyens devraient être informés sur les procédés qui se déroulent à l'arrière-plan du Web. L'exemple de la plateforme «smartvote.ch» illustre l'importance de cet aspect. Cette plateforme permet aux votants de comparer leurs préférences politiques avec les positions des candidats à une élection. La recommandation électorale publiée ensuite dépend dans une grande mesure des questions qui sont posées pour identifier le profil politique. En général, les citoyennes et citoyens utilisent ces applications de manière assez innocente sans trop se demander comment elles fonctionnent exactement.

La naïveté générale dans l'usage d'Internet se révèle également par le fait que 60 pourcent des personnes interrogées communiquent sans hésiter leur adresse e-mail personnelle lorsqu'elles participent à un sondage auprès des votants en ligne.

Concentrer les informations

D'un autre point de vue, il existe encore un aspect qu'il s'agira de garder à l'esprit: notre société il y a dans notre société un groupe croissant de personnes qui effectuent de plus en plus de tâches quotidiennes sur Internet. Les canaux d'information traditionnels conviennent de moins en moins pour la communication avec ces personnes. En effet, celles-ci présupposent que toutes les informations pertinentes pour une votation

seront rapidement et facilement disponibles sur le Web. Il serait utile d'installer des applications que l'on pourrait qualifier de «one-stop shops» et qui fourniraient à ces personnes toutes les informations importantes sous forme d'une vue d'ensemble claire. La question de savoir dans quelle mesure l'Etat devra se charger de l'établissement de tels sites est cependant controversée puisqu'il s'agit d'un domaine classique des médias.

Qui relève les demandes?

Une autre question importante posée durant l'atelier était de savoir dans quelle mesure Internet favorise la participation des citoyennes et citoyens aux processus politiques. On espère généralement qu'Internet encourage toujours davantage la participation – tout en assumant implicitement que ceci soit souhaitable. Les forums de discussion et les réseaux sociaux peuvent constituer des instruments facilitant la participation politique. Mais l'inconvénient des forums est leur dimension qui les rend très vite peu clairs et empêche les participants de garder une vue d'ensemble. Il existe certes des tentatives de représentation claire des lignes de force de l'argumentation moyennant des programmes de visualisation, mais il est impossible de savoir aujourd'hui si de tels instruments seront capables à l'avenir de donner une structure claire à un débat complexe.

Internet pourrait également jouer un rôle important pour le lancement d'offensives politiques. Par exemple, le contrat de Lisbonne prévoit de permettre à un million de citoyennes et citoyens de l'Union Européenne de soumettre des demandes à la Commission Européenne pour que celle-ci aborde certains thèmes. Internet favorisera naturellement le lancement de telles initiatives. Mais la question de savoir où aboutira leur commentaire et ce qu'on en fera doit être posée à tous ceux qui participent activement à un tel projet. Si personne n'est à l'autre bout pour relever et transmettre la demande, de telles initiatives finiront très vite dans la frustration générale. L'e-participation tant vantée ne mènerait alors que dans un labyrinthe numérique anonyme.

Conclusions et recommandations

L'évolution de notre société permet d'envisager une importance croissante du rôle joué par les applications Internet pour les processus décisionnels de la démocratie directe ces prochaines années. Mais il n'est possible actuellement d'entrevoir qu'approximativement les traits précis de ce développement et ses conséquences pour la société.

En vertu de l'importance que ce domaine revêt pour le système politique suisse, la SATW recommande les mesures suivantes:

- **Renforcer la recherche**

Il faut développer les sciences sociales dans le domaine de l'e-gouvernement pour assurer une meilleure compréhension des changements sociétaux. Il s'agira en particulier d'élaborer les bases permettant l'évaluation de projets d'e-démocratie et d'analyser avec précision les effets produits sur le processus politique par les applications Internet. Les projets correspondants devront d'entrée posséder une orientation interdisciplinaire et impliquer tous les groupes intéressés. Les participants à l'atelier recommandent d'inscrire les thèmes e-démocratie et e-participation dans l'agenda de recherche.

- **Reconsidérer le rôle de l'Etat**

Le soutien fourni par l'Etat aux essais de participation électronique et l'amélioration des connaissances de ces moyens sont certes réjouissants. Mais il faudra discuter le rôle que l'Etat devrait jouer pour l'utilisation d'Internet dans le but de former l'opinion de la population et la question de savoir s'il lui incombe d'élaborer une offre spécifique d'informations destinées aux votants. Dans ce contexte, la question se pose en outre dans quelle mesure il faudra prévoir une régulation.

- **Eduquer la population**

Il faut permettre à la population d'acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation d'applications Internet et de comprendre les processus implicites pertinents pour cette utilisation. Grâce à cette formation, on pourra créer les conditions préalables à une utilisation responsable des nouvelles offres d'e-gouvernement et aux possibilités de participation par la population, ainsi qu'à sa participation active aux processus décisionnels politiques. Il conviendra en particulier de veiller à intégrer toutes les couches de la population et à surmonter les fossés numériques existants.

Les applications en ligne jouent un rôle de plus en plus important dans un nombre croissant de domaines de la vie et gagneront aussi en importance au niveau de la politique. Les participants à l'atelier invitent la Suisse à une réflexion circonstanciée sur ces nouveaux moyens et à un suivi attentif des développements qui en résultent au sein de la société.

Vous trouverez des informations complémentaires relatives à l'atelier sur le site Web de la Commission ICT de la SATW: www.ict-21.ch/com-ict/IMG/pdf/Info-No17-Fr.pdf

Impressum

SATW ICT INFO 2/10, mai 2010

Secrétariat SATW
Seidengasse 16, 8001 Zurich
Tél. +41 (0)44 226 50 11
E-mail info@satw.ch
www.satw.ch

Auteurs: Uwe Serdült, Felix Würsten

Révision: Hans Hänni, Andreas Ladner,
Ulrich W. Suter, Andreas Zuberbühler

Rédaction: Béatrice Miller

Illustrations: Fotolia